

## LA VOCATION DE L'ÉGLISE, DANS NOTRE SOCIÉTÉ

*Je dédie cette contribution à Michel Hoeffel\**

« Il faut que les chrétiens sortent de leurs murs vers le monde pour construire des ponts », dit David Berly, le fondateur de la Communauté chrétienne de la Réconciliation, à Lille. Avec ceux et celles qui l'ont rejoint, lui et sa femme, depuis 1975, il veut être une présence chrétienne dans la rue, dans cette ville du Nord avec ses jeunes déboussolés, ses drogués, ses exclus et ses SDF (sans domicile fixe), ses malades du Sida. « L'évangélisation, dit-il, est pour nous un style de vie. Nous aimons aller dans la rue pour être des témoins et non pour 'faire du témoignage'. Quand nous construisons des relations d'amitié vraie, sans arrière-pensée de prosélytisme, alors, sans forcer les choses, il devient naturel de parler de Jésus. Trop souvent, les chrétiens se comportent en 'extra-terrestres' qui débarquent et qui font les questions et les réponses ! ».

Un tel engagement présuppose, à n'en pas douter, un arrière-plan, qui est caché mais sans lequel il n'y a pas de devant de la scène. C'est, dit David Berly, la vie de prière, les charismes, la lecture de la Bible en relation avec le vécu et dans l'écoute du Saint Esprit, le partage communautaire. Et, ajoute-t-il, tout cela dans « le souci constant de l'unité et de la réconciliation entre les Églises et au-delà des Églises »<sup>1</sup>

\* Exposé présenté lors d'une conférence-débat organisée par le Centre de documentation (ECAAL-ERAL) au Séminaire protestant de Strasbourg avec la participation de Michel Hoeffel (président du directoire de *l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine*), le 15.12.1993.

1. Cf. in *Vivre ensemble. Communauté chrétienne de la Réconciliation*, janv./févr. 1992 (n° 133), p. 3ss.

« La vocation de l'Église, dans notre société », en voilà une illustration, parmi bien d'autres. Rendons présents à notre esprit d'autres exemples, sans frontière confessionnelle, les uns plus orientés vers l'action extérieure dans le sens du combat pour le respect de la dignité de l'homme, les autres davantage vers le ressourcement intérieur, mais les deux en fait fondamentalement complémentaires. L'Église remplit sa vocation par le service d'autrui, particulièrement de ceux et celles que Jésus nomme les « petits », c'est-à-dire elle la remplit par ce qu'on appelle la diaconie (qui prend des formes très diverses, selon les circonstances et les sensibilités) et par le témoignage lié à elle. Elle remplit sa vocation aussi par la prière, par le silence de la méditation et de la contemplation, par la louange et l'intercession, tout cela étant centré sur la présence du Christ — ou du Dieu tri-un — dans la Parole et la fraction du pain, c'est-à-dire que l'Église remplit sa vocation aussi par ce qu'on peut globalement appeler sa liturgie et par le témoignage lié à elle. Notre réflexion présuppose ces deux pôles complémentaires de la vocation de l'Église et n'est rien sans eux. En même temps, elle relève d'un troisième pôle qui n'est pas moins essentiel : c'est celui de la théologie et du témoignage lié à elle. La théologie est la pensée de la foi. Diaconie, liturgie, théologie, ou action, prière, pensée, aucune d'elles ne peut subsister sans les autres ; dans chacune d'elles les autres doivent être présentes si elles ne veulent pas devenir stériles. Aucune n'est supérieure à l'autre. Si la prière est le cœur de la vocation de l'Église, la diaconie ce sont ses bras ou ses mains et la théologie son épine dorsale, sa colonne vertébrale.

I — Voilà fixé le cadre de notre réflexion. Mais il faut y ajouter quelque chose, un mot sur l'Église qui anime ce cadre.

Elle n'est pas une, toujours pas une. L'Église, c'est les Églises. Ce n'est pas la diversité qui est en cause, qui peut et doit être une richesse, c'est la diversité sans unité, sans reconnaissance pleine les unes par les autres et dans ce sens sans communion pleine entre elles. Ce dont il y va, c'est la réconciliation des Églises ; elle ne peut résulter d'autre chose que de la reconnaissance du fait que l'évangile n'est ni protestant ni romain ni autre chose mais qu'il est le bien

commun de tous, y compris ceux qui ne sont ni protestants ni romains, et qu'il est catholique dans ce sens, qu'il concerne par conséquent tous et toutes choses ; et, réciproquement, la réconciliation des Églises ne peut résulter que de la reconnaissance que la catholicité n'est ni romaine ni protestante ni autre chose mais qu'elle est évangélique ou elle n'est pas. Avec cela Rome ou le quai Saint-Thomas ou Byzance ou Canterbury ne sont pas rayés de la carte de l'Église mais situés à leur vraie place qui est précieuse et relative.

Pas plus que l'Église n'est encore une dans le sens qui vient d'être dit, aucune Église particulière n'est aujourd'hui vraiment une en elle-même. Chacune d'elles est traversée de courants. Ils sont d'abord un signe de vie, laquelle n'est jamais uniforme mais est faite de tensions entre plusieurs pôles et aussi entre des compréhensions variées de ces pôles. Une Église qui tendrait vers l'uniformité, dans laquelle une seule théologie aurait cours, deviendrait vite stérile, c'est-à-dire perdrait de sa fécondité spirituelle. Mais si les courants sont un signe de vie, ils sont des maladies là où ils tendent à s'absolutiser. C'est le cas du féminisme, non lorsqu'il vise à restituer à la femme et au féminin leur vraie place dans l'Église comme aussi dans la société, jusqu'à l'accession de femmes aux fonctions réservées jusqu'ici largement aux hommes, mais dans certaines de ses expressions idéologiques annonçant le salut du monde par la femme : il ne viendra pas plus par les femmes qu'il n'est venu par l'homme. C'est le cas aussi du fondamentalisme ou de l'intégrisme, non lorsqu'il affirme qu'il faut obéir à Dieu plus qu'aux hommes ni lorsqu'il sonde les Écritures pour y trouver la Parole de Dieu, mais lorsqu'il se met à la place de Dieu et érige un magistère d'orthodoxie qui, en assénant la vérité, tue l'amour ; une telle vérité est névrotique. C'est le cas encore du progressisme, non lorsqu'il est ouvert à la nouveauté et l'examine avec intérêt, mais lorsque, conformiste, il se conforme à la nouveauté sans discernement et donc sans esprit critique. Arrêtons-là les exemples de courants dont la part de vérité est gâchée par la part d'erreur qui tient à l'absolutisation de la part de vérité, c'est-à-dire au fait qu'elle est coupée du reste, coupée d'autres parts ou d'autres pôles de la vérité. À nouveau, ce dont il y va,

c'est la réconciliation de ces courants par un évangile — par l'évangile ! — qui inclut leur part de vérité à tous et qui exclut leur part d'erreur ; c'est la reconnaissance du caractère non idéologique et dans ce sens non partisan ou non sectaire de l'évangile, mais de la catholicité de l'évangile. La catholicité évangélique n'est pas — légitimement — une sorte de slogan, une autre forme d'idéologie, mais elle est un mot d'ordre théologique rendant compte, sur la base de l'évangile, du combat spirituel auquel il nous appelle et auquel il nous habilite — du combat spirituel pour la plénitude de l'évangile.

Voilà, après le cadre relatif à la vocation à trois pôles de l'Église (sa vocation diaconale, liturgique et théologique), ce qui concerne cette Église, les Églises et chacune en elle-même. Elles sont loin de leur réconciliation, en sont pourtant si proches. Elles sont chacune un bouillon de culture de toutes sortes de maladies, et elles sont en même temps un extraordinaire lieu de cure, de santé. Elles sont l'un et l'autre — c'est-à-dire à un doigt de leur réconciliation et une source de vie jaillissante — non par elles-mêmes, mais par ce qui les fait être, à savoir l'évangile, le plein évangile, l'évangile dans sa catholicité.

II — Que dire maintenant, théologiquement, concernant la vocation de l'Église, d'abord d'une manière générale dans la société humaine, ensuite dans notre société ?

Avant de parler d'Église et de société, il faut parler de l'homme, de l'être humain, du chemin de l'être humain. J'appelle ce chemin, pas seulement pour le chrétien mais pour tout être humain, un chemin baptismal, c'est-à-dire un chemin de mort et de résurrection, tout au long de la vie depuis son commencement jusqu'à sa fin. Le « meurs pour devenir » est la loi et la promesse de toute vie humaine, de toute vie tout court. Le baptême chrétien met cette loi et cette promesse en relation avec la mort et la résurrection du Christ ; le baptême signifie, comme acte initial à une existence qui est dans toute sa durée une exigence baptismale, que dans notre mourir, au cœur de la vie et à la fin de la vie (notre mourir à nous-mêmes dans les épreuves de la vie, là où nous ne les fuyons pas), — que dans notre mourir, dis-je, est mystérieusement à l'œuvre le Christ dont la mort porte ses fruits dans notre mourir, et dans notre renaî-

tre, dans notre naître nouveau, là où nous y consentons, est à l'oeuvre le même Christ dont la résurrection porte ses fruits en nous.

Nous parlons alors de la vocation de l'Église et l'avons décrite comme diaconale, liturgique et théologique. L'Église exerce cette vocation au sein de la société humaine. Elle n'a pas sa vocation de la part de la société, mais elle l'a de la part de son Seigneur qui la renvoie à la collectivité humaine. Cette vocation est, au nom de son propre baptême et à travers la diaconie, la liturgie et la théologie, de baptiser. Dans le passé, on a parfois mal compris, et on comprend aussi aujourd'hui parfois mal cette vocation baptismale. On l'a comprise et on la comprend parfois encore de manière avant tout formelle et pour ainsi dire quantitative, oubliant que l'acte baptismal, célébré en Église, est la reconnaissance du caractère baptismal de toute la vie et l'ouverture, pour ainsi dire, sous la promesse de Dieu à l'existence humaine baptismale ; oubliant également que, baptême chrétien ou pas, la vie est de toute manière un baptême, pour quiconque ne fuit pas la vérité de la vie. Le baptême chrétien n'est pas une obligation, mais il est une offre, l'offre de vivre la vie, en nommant le législateur de cette loi et le donateur de cette promesse. La vocation baptismale de l'Église c'est la vocation de l'Église baptismale, ce qui veut dire : de l'Église des baptisés qui, dans la conscience de la nécessité du pardon quotidien, vivent leur baptême, mais aussi : de l'Église qui, comme maison ou institution, est, dans la société humaine, un signe dressé de la vocation baptismale de tout être humain et, partant, un lieu baptismal, un lieu où on entre consciemment et aussi où, consciemment, on fait entrer d'autres — y compris des enfants — dans la démarche baptismale, un lieu également d'accompagnement, de renouvellement, d'approfondissement de l'existence baptismale dans ses hauts et ses bas, ses crises et sa quotidienneté.

Le baptême est la dimension de profondeur de toute vie humaine, sa dimension spirituelle. Elle ne vient pas se surajouter au reste, elle n'est pas plaquée de l'extérieur sur la vie ; elle en est à proprement parler la trame ; elle est la dimension de transcendance inhérente à la vie. Ce n'est pas parce que notre civilisation sécularisée est caractérisée par

l'oubli de cette dimension de transcendance, par son occultation, qu'elle n'existe plus. L'homme est malade de cet oubli de ce qui, fondamentalement, par-delà sa fonctionnalité sociale ou sa non-fonctionnalité sociale, le fait homme. La vocation baptismale de l'Église est d'être la servante de l'homme, de l'être humain, dans sa dimension de profondeur : la servante, non la maîtresse. Comment l'Église serait-elle maîtresse alors qu'un seul est le Maître ! La volonté de puissance est une tentation mortelle pour l'Église, la perversion de sa vocation baptismale. L'Église ne peut être Église baptismale qu'en mourant constamment elle-même à toute prétention d'être quelque chose par elle-même et en trouvant dans sa pauvreté spirituelle — au sens de la première béatitude (« Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ») — sa liberté celle d'être servante de l'existence humaine baptismale. Le renoncement de l'Église à la prétention — un renoncement chaque jour à renouveler puisque la prétention est chaque jour sa tentation — notre tentation — et donc son baptême chaque jour actualisé est l'unique source de ce qu'il faut appeler non le pouvoir mais l'autorité de l'Église. La prétention, signe du péché de l'Église, sape son autorité ; le baptême actualisé la fonde.

La vocation baptismale de l'Église est une vocation universelle ou de catholicité, on peut aussi dire tous azimuts. Cela tient à la confession de foi de l'Église, pour laquelle Dieu est le créateur, le rédempteur et le sanctificateur de toutes choses, des cieux et de la terre, des réalités visibles et des réalités invisibles. Rien n'est exclu de ces « toutes choses », de ce tout. C'est là une affirmation inouïe et dont toute l'histoire de l'humanité n'arrivera pas à faire le tour ; aucun être humain n'en percevra jamais plus qu'une infime parcelle, mais déjà alors : quel éblouissement ! Et c'est aussi une affirmation paradoxale, c'est-à-dire contredite par l'expérience : où est donc le Dieu créateur, rédempteur et sanctificateur de toutes choses dans nos sociétés, ici et ailleurs, avec leurs contradictions, leurs rapports de force et jusqu'à leurs guerres fratricides ; où est-il dans nos vies, avec leurs tensions, leurs conflits, leurs échecs, leurs déchirements, leurs succès ; où est-il dans la culture, dans le travail, la technologie, les sciences et

aussi les para-sciences, et même les religions, la religion chrétienne dans certaines de ses manifestations non exclue ? Où est-il dans la vie et dans la mort, dans la vérité et dans l'erreur, dans le bien et dans le mal ? D'ailleurs : qu'est-ce que le bien, et qu'est-ce que le mal ? La confession de l'Église chrétienne du Dieu de toutes choses, c'est sa confession de foi ; ce n'est pas une constatation, c'est beaucoup plus une contestation : la contestation de tout ce qui n'est pas créateur et rédempteur et sanctificateur, de ce qui au contraire est démoniaque ou destructeur, aliénant et asservissant. Et la confession de foi est une protestation : elle est le témoignage de foi, sur base d'expérience en dépit de l'expérience contraire, — le témoignage de foi rendu à la seigneurie de Dieu, sa seigneurie sur toutes choses, malgré le mal, la mort, le péché, malgré l'ambivalence du bien parce que toujours entremêlé d'autre chose et aussi à cause des effets pervers que le bien peut avoir. La confession de foi de l'Église, en tant qu'elle est contestation, annonce un jugement ; en tant qu'elle est pro-testation, elle annonce un salut.

Comment l'Église peut-elle vivre à la hauteur de cette confession de foi ? Elle ne le peut qu'en se laissant briser dans toute auto-prétention, c'est-à-dire en reconnaissant la seigneurie de Dieu qui exclut la sienne propre. La seigneurie de Dieu n'exclut par contre pas mais fonde, avec la vocation de l'Église, aussi sa responsabilité, qui est la manière concrète dont elle exerce, dans la société humaine, sa vocation baptismale. Quelle est cette responsabilité ?

La responsabilité de l'Église est d'abord de reconnaître la responsabilité de la société humaine. La confession de foi de l'Église ne confesse pas le Dieu créateur, rédempteur et sanctificateur de l'Église seulement, mais de toutes choses. Dieu n'est pas le monopole de l'Église mais, tout comme l'évangile, le bien commun de toute humanité. Dans la foi en Dieu l'Église se sait placée au sein de l'humanité, que celle-ci confesse Dieu ou non ; la collectivité humaine est le milieu dans lequel baigne l'Église ; elle en fait partie. L'action de Dieu certes appelle la foi de l'homme, sa réponse, mais s'il faut dire que l'homme n'accède pas à sa dimension de profondeur, sa dimension de transcendance, seulement par la foi (toute vie, avons-nous dit, est vie baptismale, si elle ne

fuit pas sa vérité), il faut dire aussi que c'est seulement par la foi que l'homme peut nommer la transcendance, la qualifier comme étant ce Dieu, l'auteur du baptême de l'homme. Cela signifie que l'action de Dieu qui appelle la réponse de l'homme n'est pas liée à cette réponse — autrement aucun de nous ni personne d'autre n'existerait. La responsabilité de l'Église est certes de répondre, dans la foi, à l'action de Dieu, mais elle est aussi de reconnaître cette action là où elle se fait, et donc aussi en dehors de l'Église, partout et toujours. Cette reconnaissance ne peut pas être une revendication, comme si l'Église avait un droit sur l'humanité ; elle ne peut qu'être une attestation, humble et forte tout à la fois, de la seigneurie sans limite de Dieu. Cette reconnaissance ne peut aussi que conduire l'Église à prendre pleinement (même si c'est aussi critiquement, comme cela sera dit dans un instant) sa place dans la société humaine à participer à ses tâches, à reconnaître ses services, à accepter de former une même communauté de destin avec elle.

La responsabilité de l'Église est ensuite celle du discernement, autrement dit une responsabilité critique. J'ai déjà parlé d'ambivalence : le réel est à double face, ou à face multiple, et l'humanité aussi et donc la société, et chaque être humain, et le chrétien lui-même. Le Nouveau Testament parle du nécessaire discernement des esprits, dont la fonction est de distinguer entre ce qui est de l'Esprit de Dieu et ce qui est d'un autre esprit ou d'autres esprits. Mais en parlant de la responsabilité de discernement de l'Église, un double écueil apparaît. Le premier, c'est que l'Église se considère comme investie par Dieu d'une fonction de jugement dans la société humaine, comme si le Juge, c'était non Dieu mais elle, l'Église, et comme si elle n'était pas aussi, et d'abord, placée sous le jugement de Dieu. L'Église ne peut exercer sa responsabilité de discernement qu'en recevant, qu'en discernant le jugement de Dieu sur elle-même comme Église mais aussi en tant qu'elle est partie prenante de la société, et en étant ainsi, d'abord dans son être et ensuite aussi dans sa parole, le miroir du jugement de Dieu, lequel jugement n'est jamais sa propre fin, comme déjà les prophètes de l'Ancien Testament l'attestent, mais a pour fin le salut de l'homme, en l'occurrence aussi de la société humaine.



L'autre écueil, c'est que l'Église pense pouvoir ou devoir exercer la responsabilité critique seule (comme un grand !), en reniant alors son insertion dans la société et en reniant les compétences présentes dans la société. La responsabilité de discernement de l'Église ne peut se faire que dans le dialogue, non en conclave ; elle ne peut se faire dans ce dialogue que dans un esprit de quête et donc de pauvreté, non avec une mentalité de titulaire de chaire et donc de parti-pris, de supériorité. S'il faut trancher — et certes il le faut toujours à nouveau —, que ce soit après avoir pris le temps de l'écoute et du dialogue, de l'écoute les uns des autres et en elle de l'Esprit de Dieu, et que ce soit dans cet Esprit, dans l'Esprit du Dieu qui est créateur, rédempteur et sanctificateur qu'on tranche.

La responsabilité de l'Église est enfin de choisir l'essentiel. Responsabilité universelle ou tous azimuts, disais-je, mais nul ne peut être tous azimuts, on ne peut pas être présent à tous les fronts à la fois. Quel est le front, quels sont les fronts décisifs, celui, ceux où se décide le reste ? Voilà la question pour l'Église, pour qu'elle ne se disperse pas dans l'activisme stérile, pour qu'elle ne se prononce pas sur tout et sur rien, pour qu'elle ne se renie pas comme Église. Quel est cet essentiel, quel est le front, quels sont les fronts décisifs ?

L'essentiel est dit dans la confession de foi. L'Église est Église par elle. L'Église est confessante ou elle n'est pas. Le front, les fronts sont partout. Nul ne peut dire que le front où il est placé est le seul, ou le plus important. Les fronts sont multiples, aussi nombreux que la multitude de celles et ceux qui confessent le Dieu créateur, rédempteur et sanctificateur. Et les dons, les charismes sont variés et variée est aussi la compréhension des uns et des autres. L'Église est multitude ou elle n'est pas, la multitude ou la communion de la foi, et ce non dans la rupture d'avec la société humaine mais dans la solidarité critique avec elle. L'expression « solidarité critique » unit ce qui a été dit concernant la reconnaissance, par l'Église, de la société humaine et concernant le discernement spirituel à exercer en elle.

L'essentiel est un, les fronts sont multiples. La multiplicité est celle des individus. Mais l'Église, si elle est faite

d'individus, est aussi, nous l'avons déjà dit, une maison, une maison de services, pouvons-nous préciser ; on les appelle traditionnellement les ministères. En tant que maison, l'Église ne peut pas être à tous les fronts ; elle peut seulement y être par les individus, les chrétiens. Ils sont — sont appelés à être — une présence chrétienne, une présence du Christ là où ils sont. Mais ils ont besoin de pouvoir s'adosser à la maison Église. Elle aussi est, doit être, peut être une présence du Christ, pas seulement le chrétien individuel. Chrétien individuel et Église-maison sont une polarité — une réalité à deux pôles qui ne sont pas l'un sans l'autre.

Quelle est alors la responsabilité de l'Église-maison, de l'Église des ministères ? Les ministères sont à la croisée de l'essentiel et des fronts ; ils sont au service des fronts au nom de l'essentiel. Il y a le ministère d'accompagnement de l'existence humaine baptismale grâce aux actes d'actualisation du baptême aux points critiques de la vie : la naissance (l'acte de présentation et bénédiction ou l'acte du baptême) : la fin du catéchuménat (baptême ou confirmation, et chrismation) ; l'expérience de la maladie, de la souffrance, du deuil, de la détresse psychique (onction des malades, cure d'âme, accompagnement psychothérapeutique) ; l'expérience de l'exclusion sociale, de la pauvreté matérielle, de l'insécurité, de l'infirmité (la diaconie comme une sorte d'hôtel-Dieu) ; l'expérience de la faute (la pénitence — confession et absolution —) ; le mariage (la bénédiction nuptiale) ; la mort (les funérailles). Ce ministère d'accompagnement de l'existence humaine baptismale peut, à cause de la diversité de ses aspects, mettre à contribution telle ou telle spécialisation. Il y a le ministère d'édification et de communion ecclésiales, qui peut se recouvrir avec tels aspects du ministère précédent ; c'est le ministère de l'actualisation de la Parole (par l'enseignement, la prédication, l'étude biblique, en relation avec les données communes du vécu personnel et de la société et de la culture ambiantes ; le ministère de présidence de la célébration de l'eucharistie (une présidence dans la communauté et avec d'autres diacres, lecteurs, chantre ou musicien) ; le ministère de la conduite de la prière communautaire. Aucun aspect de ce ministère n'est l'apanage, la prérogative du seul pasteur ou prêtre de la communauté, même si ce dernier, qui doit susci-

ter la collaboration de celles et ceux qui en ont le don et qui sont prêts à le mettre au service du Christ dans son Église, doit répondre de ce ministère devant la communauté locale et devant toute l'Église. Il y a, en relation avec les deux ministères précédents, le ministère de direction dans l'Église plus vaste, qui est un ministère de communion à l'échelle d'une région ou d'un ensemble de régions et un ministère de vigilance ; c'est le ministère de présidence ou d'évêque. Ce ministère qui, comme tout ministère, requiert un charisme particulier et que ce charisme soit reconnu par l'Église donnée, et qui peut — et doit sans doute — être collégial comme les autres ministères à condition qu'il y ait une instance de responsabilité commune donc un *primus inter pares*, est au service des autres ministères dans l'accomplissement de leur tâche. Il y a enfin le ministère de formation et de recherche, le ministère doctoral. Les écoles ou Facultés de théologie y ont une grande part, mais elles ne l'assurent pas seules. Tous ceux, toutes celles qui ont la capacité et dont la capacité s'avère, trouvent occasion, dans leur ministère propre et au-delà, de la mettre en oeuvre. Ces différents ministères qui sont les services significatifs (ou stratégiques) de la responsabilité de l'Église dans la société humaine n'ouvrent à la diversité des fronts multiples qu'en les fondant sur l'essentiel, mais en concentrant sur l'essentiel ils ouvrent à la diversité des situations et des fronts.

J'ai parlé jusqu'ici de la vocation de l'Église dans la société d'une manière générale. Vocation baptismale dans les sens de la catholicité de l'évangile telle qu'elle s'exprime dans la confession de foi de l'Église, celle-ci a à en répondre dans la collectivité humaine tant en ce qui concerne les chrétiens individuels et bien entendu aussi les groupes de chrétiens et les communautés locales qu'en ce qui concerne aussi les ministères particuliers dans l'Église.

III — Il faut maintenant parler de la vocation et donc de la responsabilité de l'Église en référence à notre société : la vocation de l'Église dans notre société ! Il faut ici que je me limite à quelques affirmations significatives, sans pouvoir les développer.

Il faut partir d'un constat. L'Église — notre Église, les

Églises — est dans l'ensemble mal préparée pour ce qu'il faut bien nommer les défis de notre société. On peut relativiser aussitôt ce constat. Rayons l'Église, les cloches qui sonnent, les cultes et les messes, même s'ils ont tendance à être, des exceptions mises à part, de moins en moins rassembleurs, les casuels (mariage, funérailles), les églises comme édifices, l'art religieux, la musique religieuse, les groupes d'enfants, de catéchumènes, le travail de jeunesse, les œuvres diaconales d'Église, la littérature religieuse et théologique, les communautés monastiques, catholiques, orthodoxes, protestantes, des hommes et des femmes d'Église, des chrétiens et des chrétiennes..., rayons tout cela de la carte de notre société et nous prendrons conscience non seulement extérieurement d'un vide mais nous prendrons conscience aussi de ce qui, peut-être souvent à notre insu, peut-être même quelquefois à notre corps défendant, nous a nourris, structurés, redressés intérieurement. Ce n'est pas là un discours idéologique, c'est un constat, aussi un constat, qui est indépendant de statut légal de l'Église — Église concordataire ou Église sous le régime de la séparation avec l'État — ; le constat que, encore dans sa faiblesse, l'Église est, pour le regard qui ne manque pas à la lumière, aussi petitement que ce soit, sel de la terre et lumière du monde, selon la parole de Jésus. La vocation de l'Église reste indemne, et la conscience de cette vocation peut nous être renouvelée, comme à d'autres, au contact de tel visage de frère ou de soeur, de telle parole, de tel geste, au contact fondamentalement du Christ et des saintes Écritures attestées et proclamées par l'Église, malgré ce qui en elle et chez les chrétiens peut aussi former obstacle au Christ. Je le dis aux jeunes qu'ils soient étudiants en théologie ou en mathématiques ou autre chose ou qu'ils soient engagés dans une autre voie que les études : l'insuffisance de l'Église ne supprime pas sa vocation ; votre propre insuffisance ne supprime pas votre vocation baptismale. Mais cela étant dit, le constat fait de l'impréparation très grande de l'Église face aux enjeux de toutes sortes de notre temps, de notre société, demeure. Devant cette impréparation dont ils ont conscience, certains chrétiens et certaines Églises ou parties d'Églises se crispent et se réfugient dans le passé. Cette attitude de crispation qui est à base de peur même si elle peut donner le

change en assénant des vérités dures comme du béton (et avec lesquelles on réduit au silence toute contradiction, d'abord en soi-même et ensuite aussi, s'il se peut, autour de soi, jusqu'à pouvoir devenir, à la limite, meurtrier d'autrui au nom de la foi), caractérise toutes les formes de fondamentalisme ou d'intégrisme ; le christianisme n'en a pas le monopole, pas plus que l'Islam, pas plus que le judaïsme ; il en a été déjà question. Sans tomber dans le fondamentalisme, d'autres chrétiens et d'autres parties d'Églises se recroquevillent, cultivent leur vie de foi en marge de la société, en gestionnaires ou conservateurs d'un dépôt dont ils ne croient pas, au fond, qu'il a une portée aussi au-delà des murs de l'Église. Ils réduisent de fait ce dépôt et eux-mêmes à l'insignifiance dans la société.

Il faut faire un second constat. Il y a dans l'histoire des temps favorables (on parle alors de « Kairos ») et des temps moins ou peu favorables pour l'évangile et la foi. Nous avons derrière nous un temps qui n'y était certainement pas particulièrement favorable. Dans un tel temps, vu la faiblesse humaine, les chrétiens et l'Église peuvent connaître la tentation de la morosité et de la résignation. Déjà les Pères spirituels du désert parlaient de cette tentation ; ils l'appelaient l'acédie. Mais cette tentation peut aussi avoir un fondement objectif autre : c'est l'expérience de l'absence de Dieu. Les mystiques, par exemple Saint Jean de la Croix, parlent de la nuit de la foi ; chez Luther, il y a le thème, avec une forte charge existentielle, de l'épreuve de la foi, la *Anfechtung*. Ces temps sont des temps baptismaux où le mourir l'emporte sur le ressusciter, le naître nouveau. Il faut les traverser, les endurer dans toute leur longueur. Ici le ministère d'accompagnement de l'existence humaine baptismale dont nous avons parlé, est particulièrement important. Les temps d'épreuve sont des temps de gestation et veulent être vécus et utilisés comme tels, comme temps de préparation à quelque chose de nouveau. Malheur à qui s'endort pendant ces temps ; il ne sera pas prêt au temps favorable.

Il me reste à nommer quelques axes de la responsabilité de l'Église dans notre société.

#### 1. Le dialogue interreligieux dans notre société plurireli-

gieuse, et la culture religieuse dans les écoles. L'un et l'autre, le dialogue interreligieux (en plus de celui avec le judaïsme, celui avec l'islam et aussi celui avec le bouddhisme) et l'enseignement de la culture religieuse sont nécessaires à la cohésion de notre société par l'intégration à elle à la fois des nouvelles générations et de concitoyens ou d'immigrés venant d'autres religions que celles qui sont traditionnelles chez nous. Je pose l'affirmation que le dialogue interreligieux et la demande de l'institution, par l'État en relation avec toutes les religions concernées d'un enseignement de culture religieuse, c'est-à-dire de culture interreligieuse (enseignement ne se confondant pas avec la catéchèse chrétienne qui est à la charge des Églises), relèvent aussi et particulièrement de la responsabilité des Églises dans notre société et qu'il faut y préparer nos communautés.

2. Le dialogue avec la culture scientifique, c'est-à-dire fondamentalement avec les sciences dures de l'énergie/matière et du vivant, et avec la technologie. Il ne s'agit pas de revenir au Moyen Age où la théologie se voulait reine, reine des sciences. L'autonomie de la raison humaine n'est pas questionnable. Mais ce qui l'est, c'est son autonomisme, c'est-à-dire son absolutisation, sinon de droit, ce qui est de moins en moins le cas, du moins de fait. Les sciences dures disent comment le réel fonctionne, et la technologie est l'imitation (artificielle) et la mise au service de l'homme, de ce fonctionnement. Mais les sciences et la technologie ne posent pas la question de leur sens, en référence au sens de l'homme. La question du sens et donc de la finalité de tout cela, et de l'homme, est occultée. Nous l'avons déjà dit : notre civilisation sécularisée a oublié la dimension de transcendance de l'homme. Elle oublie aussi la dimension de transcendance, ou de profondeur, du réel, de l'énergie/matière et du vivant et également du travail de l'homme jusques et y compris les sciences et la technologie. La fonctionnalité — ou la non-fonctionnalité — du réel et de l'homme, ce n'est pas aussi déjà leur être. La question critique apparaît dans les effets qui résultent — ou de l'utilisation qui est faite — des sciences et de la technologie. Je cite l'affirmation du philosophe G. Picht : « Une science qui détruit la nature ne peut pas être vraie ». Je précise : elle peut être juste scientifiquement, mais la justesse est autre

chose que la vérité. La justesse s'accommode de l'occultation de la question du sens et donc des fins ; la vérité, qui reconnaît l'autonomie de la raison, pose la question du sens et est donc une instance de discernement. Il est essentiel, pour l'intégrité de l'homme et de la nature, il est essentiel pour leur survie, que tous ceux — scientifiques, technologues et les autres — qui ne font pas le sacrifice de l'intelligence, au sens de la pensée, qui voient qu'en plus de la justesse fonctionnelle il y a aussi la vérité essentielle, lèvent leur voix et n'arrêtent de poser la question du sens. Il est essentiel que la théologie, au lieu d'être reine, soit la servante des sciences, au service de la dimension de la profondeur du réel, de la question du sens, autrement dit de la question de Dieu. Il est tout aussi essentiel que la théologie soit cette servante de manière intelligente, non en lançant des sortes de diktats qui ne seront suivis d'aucun effet et qui, démontrant son ignorance de quoi il en retourne, la discréditeraient, mais en rendant compte, à partir des sciences et de la technologie elles-mêmes, de la question dernière, méta-scientifique et théologique, qui y apparaît.

3. La poursuite et l'approfondissement de ce qu'on nomme le mouvement conciliaire pour la justice, la paix et la sauvegarde ou le respect de la création. À la suite de ce qui vient d'être dit sur le dialogue nécessaire avec la culture scientifique, mais aussi en relation avec toutes les injustices, les guerres, toutes les formes de destruction de la nature, la question de la justice — économique —, de la paix — sociale —, du respect de la nature dans sa qualité de création, c'est-à-dire dans sa dimension de profondeur, s'éclaire d'une lumière très forte. Ce ne sont pas là pour les chrétiens ni pour quiconque des « *allogria* », des choses indifférentes, mais ce sont des champs où est à mener un vrai combat spirituel. C'est centralement celui formulé dans le titre d'un colloque sur : L'argent, l'économie et la question de leur maître<sup>2</sup>. L'argent est, pour la thématique conciliaire, à savoir la thématique sociale, économique et écologique, l'idole — là où elle l'est — à dénuder, et la valeur — au service du vrai

2. Colloque organisé par les deux Facultés de théologie de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, le 17.1.1994.

Maître, le Maître de la nature, de l'économie et de l'homme — à restituer.

J'ajoute un quatrième point qui concerne l'Alsace, la France et l'Europe et plus particulièrement la culture régionale, centralement des langues régionales, le français et l'allemand<sup>3</sup>. La connaissance des deux langues régionales — d'autres encore, mais d'elles, ici, en premier — est nécessaire si l'Europe doit devenir une réalité vivante, une communauté humaine ou une communion. Je pose l'affirmation que la connaissance courante du français et de l'allemand doit être cultivée de manière générale à l'école et que cela relève de la responsabilité de l'Église (des Églises) de veiller à ce que les futurs pasteurs et catéchètes ne commencent leur ministère qu'après s'être appropriés correctement l'usage des deux langues. On a toujours demandé l'apprentissage des langues autochtones aux missionnaires dans les terres de mission ! L'inculture linguistique est, dans l'Église, le signe d'une grave négligence qui la discrédite culturellement, dans sa responsabilité culturelle, et spirituellement, dans sa responsabilité d'Église de la Parole.

Quatre axes de la responsabilité de l'Église dans notre société. On peut en nommer d'autres. Je rappelle ce qui a été dit concernant les ministères dans l'Église (ministère d'accompagnement au plan physique et social, au plan psychique, au plan spirituel) ; ministère d'édification au plan de la communauté locale, de communion au plan d'une Église, de formation. Les quatre axes présupposent ces ministères et les prolongent. Ils s'inscrivent dans la vocation baptismale de l'Église, au nom de sa confession de foi, et ils présupposent et prolongent ce qui porte la vocation baptismale de l'Église, à savoir le cœur (la prière), les mains (la diaconie), la colonne vertébrale (la théologie).

Gérard SIEGWALT,  
*Strasbourg*

3. Cf. à ce propos M. Hoeffel, *Pratique du bilinguisme*. In *Courrier du Directoire de l'ECAAL*, nov. 1993.